

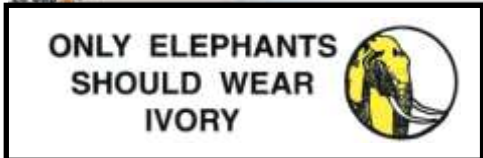


# Afrique Australe

Jours 5 : mercredi 23/10/2019

Kwa Madwala Private Game Reserve

©-Pierre-yves DENIZOT / 2019 - <http://pierreyvesdenizot.free.fr/>



## Programme du jour : sous réserve de modifications

Vers 05h00 : réveil très matinal... Collation  
 Vers 05h30 : départ pour le premier safari  
 Vers 13h00 : déjeuner au lodge puis repos  
 Vers 15h30 : goûter au lodge  
 Vers 16h00 : départ pour le deuxième safari  
 Vers 19h00 : diner au lodge  
 Vers 20h30 : nuit au lodge

Personnalité 4 (niveau : difficile)



## Quelques repères sur le "big five"

Depuis la nuit des temps, le continent Africain fascine les petits comme les grands pour sa culture, mais aussi et surtout pour ses mythes et ses légendes. Dans ces conditions le terme de « big five » vous est-il familier ? Petit rappel historique... A l'origine, ce terme anglophone était utilisé par les chasseurs pour désigner les animaux les plus impressionnants d'Afrique. Mais le « Big Five » n'a pas été choisi en raison de la taille de ses animaux mais de la difficulté rencontrée pour les chasser et des risques encourus lors de leur traque. Cela n'est donc pas un hasard de retrouver ses animaux sur la liste des priorités lors d'un safari. Mais aujourd'hui les «Big Five » sont le symbole de la nation arc-en-ciel et ses géants sont représentés au recto des billets de banques locales (voir photo).

- Le **Lion** est le premier d'entre eux et n'est autre que le roi de la jungle. Simba dans le roi lion, ça ne vous rappelle rien ? Son apparition ne peut que subjuguier n'importe qu'elle de ses observateurs. Le lion est un grand félin carnivore possédant une belle fourrure et une queue touffue. Sa magnifique crinière lui sert de protection pendant la chasse ou lors d'une bataille de territoire. Mais loin de ce portrait de redoutable prédateur le mâle s'avère être en réalité un gros dormeur et il revient à sa femelle de chasser le plus souvent pour nourrir ses congénères. Une fois adulte le mâle rentre très souvent dans une période de nomadisme et quitte les siens avant de créer une nouvelle portée.
- Le **rhinocéros**. Ce magnifique mammifère communément appelé « rhino » fait partie de ces grands herbivores à peau épaisse avec deux grandes cornes sur son arrête nasale. On distingue le rhinocéros blanc du rhinocéros noir. Ils peuvent parfois atteindre plusieurs tonnes et se déplacent souvent en famille. Ces magnifiques animaux sont aussi malheureusement très connus pour l'attrait qu'il suscite auprès des braconniers. Leurs cornes faites de kératine sont à tort perçues comme aphrodisiaque, entre autres.
- Le **buffle**. Le buffle d'Afrique est un énorme bovidé herbivore. Il est souvent considéré comme le plus dangereux des Big Five et il vous regarde de ses yeux perçants comme si vous lui deviez quelque-chose. Les buffles vivent très souvent en groupe même si les vieux mâles sont des solitaires. Il reste le plus abondant des cinq grands et donc le plus communément observé en Afrique du Sud.
- **L'éléphant**. Il reste le plus grand herbivore terrestre à ce jour. Sa longue peau épaisse et ses défenses d'ivoires font de lui un être à part. Mais ne vous



fiez pas à son style nonchalant et débonnaire car les plus jeunes d'entre eux peuvent s'avérer être redoutable s'ils sentent un danger quelconque. Le safari à dos d'éléphant peut en outre, s'avérer être une expérience inoubliable.

• Le **léopard**. Ce magnifique félin à la peau gantée chasse notamment la nuit et sa fourrure tacheté de points noirs fait de lui un animal tellement photogénique. Passé maître dans l'art du camouflage, c'est dans les arbres que vous avez le plus de chance de l'apercevoir que ce soit en

train de dévorer le cadavre d'une proie ou tout simplement de lézarder au soleil. Voilà donc un bref descriptif de ce que sont les vedettes de la savane, alors que vous soyez un aventurier ou un fou de la photographie, les joyaux qui regorgent les réserves d'Afrique du Sud sont là pour vous. Et c'est au fameux parc Kruger entre autre que vous aurez la chance de les croiser. Hakuna Matata...



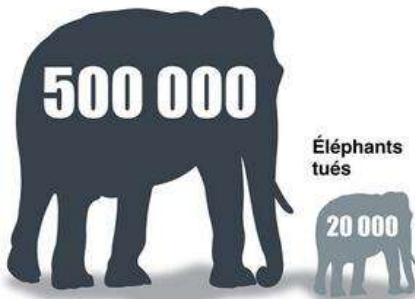
<https://afriquedusud-decouverte.com/les-big-five-dafriquedusud/>

## Compléments : Les pays d'Afrique australe veulent pouvoir vendre leur ivoire

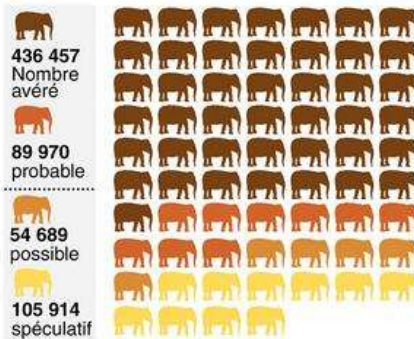
### Menace sur les éléphants d'Afrique

Braconnage et trafic d'ivoire pourraient faire disparaître un cinquième des éléphants en 10 ans

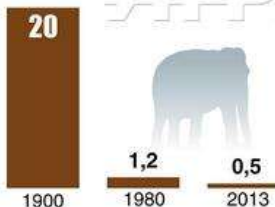
Nombre estimé d'éléphants (en 2013)



La difficile évaluation du nombre d'éléphants



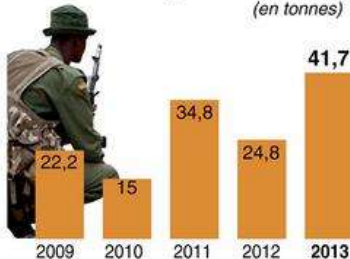
Évolution de la population en millions



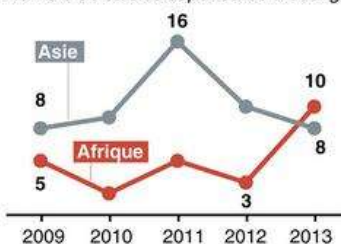
Les 8 pays les plus concernés



Saisies d'ivoire supérieures à 500 kg (en tonnes)



L'Afrique plus efficace dans la traque des contrebandiers  
Nombre de saisies supérieures à 500kg



Sources : UICN, Cites Traffic

AFP

**Le Botswana, le Zimbabwe, la Namibie et l'Afrique du Sud estiment que l'interdiction du commerce d'ivoire fait plus de mal que de bien. Et ils ont besoin de fonds pour protéger les éléphants...**

Vendre de l'ivoire pour financer la conservation des éléphants ? La dernière conférence des parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), qui s'est achevée le 28 août 2019, n'a pas produit que des avancées. Les pays de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ont fait front commun pour dénoncer l'interdiction totale du commerce d'ivoire, en vigueur depuis 1989. Les pays de la SADC estiment que les défenses d'éléphants morts de façon naturelle peuvent très bien se vendre. Recherchées non seulement pour leur valeur décorative mais aussi pour leurs prétendues vertus médicinales, les défenses d'éléphants pourraient rapporter dans les caisses de l'État qui serviraient à la protection des éléphants vivants, estiment-ils. Selon le président du Zimbabwe Emmerson Mnangagwa, les réserves d'ivoire du Zimbabwe, du Botswana et de la Namibie auraient une valeur totale de 600 millions de dollars... alors même que ces pays manquent cruellement de fonds pour la conservation de leurs éléphants. **Les pays d'Afrique australe souhaitent exporter plus facilement des éléphants vivants**

SADC : les garde-fous actuellement en place pour l'exportation d'éléphants. Ces pays estiment qu'exporter une petite partie de leurs éléphants non seulement leur ferait des rentrées d'argent, mais les délesterait aussi d'un excès d'animaux dangereux pour les populations locales vivant à proximité. À l'heure actuelle, en vertu de la CITES, cela risque d'être assez compliqué. Une société souhaitant exporter un éléphant depuis le Zimbabwe, le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud, doit obtenir un avis positif de l'Autorité scientifique de la CITES, qui confirmera que l'exportation « ne portera pas préjudice à la survie de l'espèce ». La Convention doit également être suffisamment convaincue que les animaux n'ont pas été prélevés illégalement, qu'ils seront transportés uniquement vers « des destinations acceptables » et qu'ils seront transportés dans le respect des recommandations de la CITES pour le transport d'animaux vivants. Il faut savoir que les éléphants africains du Botswana, Zimbabwe, Namibie et Afrique du Sud sont référencés à l'Appendice II de la CITES, en d'autres mots la liste des animaux qui ne sont pas nécessairement menacés d'extinction aujourd'hui, mais qui pourraient le devenir si leur commerce international n'est pas assez strictement régulé pour éviter « une utilisation incompatible avec leur survie ».

<https://www.consoglobe.com/pays-afrique-australe-veulent-vendre-ivoire-cg>